

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
VAÎTE-AIGREMONT**

2, rue Elysée Bost – 25820 Laissey

tél : 03 81 63 29 01

fax : 03 81 63 27 68

ccva25@wanadoo.fr www.ccva.fr

RAPPORT

PREPARATOIRE

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SALLE POLYVALENTE DE GONSANS

MARDI 26 MAI 2009

A 19 H 00

Rapport n°1 Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du Mardi 31 Mars 2009	p.4
 <i>Rapport n°2 Budget Général</i>	
Rapport n°2-1 Présentation et adoption du Compte Administratif du Budget Général 2008	p.6
Rapport n°2-2 Affectation des résultats 2008 au Budget Général 2009	p.12
Rapport n°2-3 Compte de Gestion 2008	p.14
 <i>Rapport n°3 Budget Déchets</i>	
Rapport n°3-1 Présentation et adoption du Compte administratif du Budget déchets 2008	p.16
Rapport n°3-2 Affectation des résultats 2008 au budget déchets 2009	p.18
Rapport n°3-3 Compte de Gestion 2008	p.19
 <i>Rapport n°4 Budget Containers</i>	
Rapport n°4-1 Présentation et adoption du Compte Administratif du budget containers 2008	p.21
Rapport n°4-2 Affectation des résultats 2008 au budget containers 2009	p.22
Rapport n°4-3 Compte de Gestion 2008	p.23
 <i>Rapport n°5 Budget ZAE</i>	
Rapport n°5-1 Présentation et adoption du Compte Administratif du budget ZAE 2008	p.25
Rapport n°5-2 Affectation des résultats 2008 au budget ZAE 2009	p.26
Rapport n°5-3 Compte de Gestion 2008	p.27

Rapport n°6 Maison Sarrazin

Rapport n°6-1 p.29
Travaux d'Aménagement

Rapport n°6-2 p.42
Création Budget Annexe « Maison Sarrazin »

Rapport n°7 Service déchets p.43

SYBERT – Rapport annuel d'activités, année 2008
CCVA – Rapport annuel d'activités, année 2008
Nouveau camion – information sur la location

Rapport n°8 ZAE budget annexe – décision modificative n°1/2009 p.47

Rapport n°9 Plan de développement du numérique dans les Ecoles Rurales p.49

Adoption du dispositif – décision modificative budgétaire n°1/2009

Rapport n°10 Personnel p.52

Régime indemnitaire – Mise à jour des modalités

Rapport n°11 Informations site internet «réseau des communes » p.54

Rapport n°12 Questions diverses p.57

Inauguration du site d'Ougney Douvot


Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du Mardi 31 Mars 2009

Exposé des motifs

Le Président demande aux membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Vaîte-Aigremont si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu du Conseil Communautaire du mardi 31 mars 2009.

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver le compte-rendu du Conseil Communautaire du mardi 31 mars 2009.



**BUDGET
GENERAL**

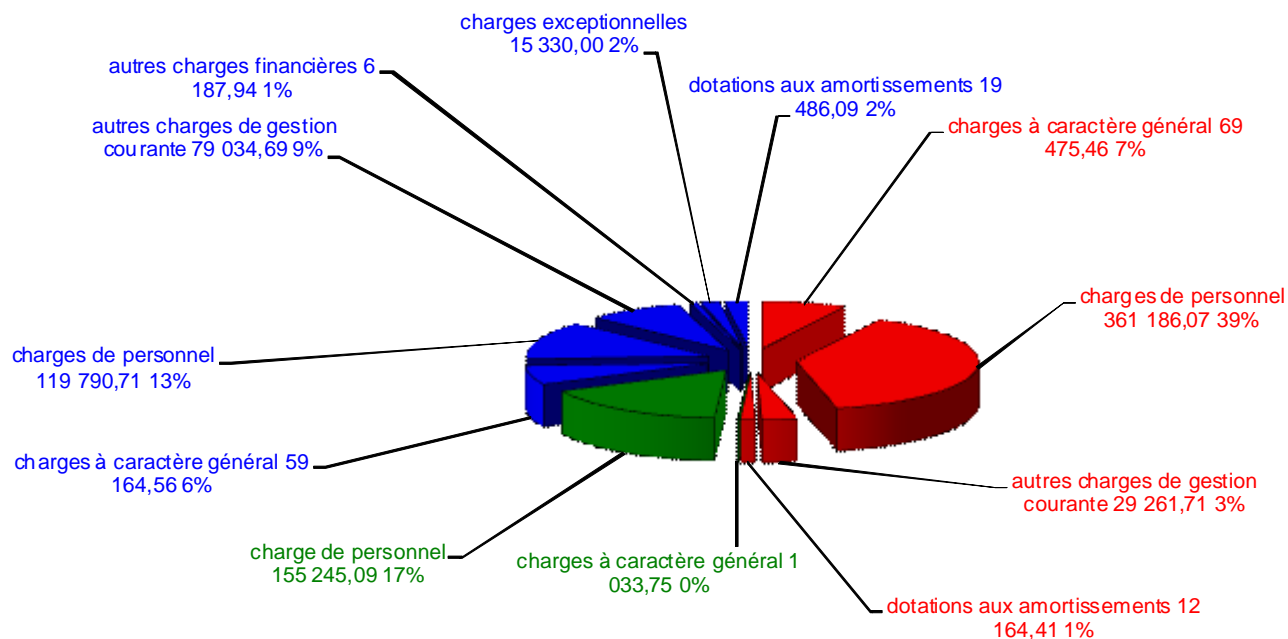
Présentation et adoption du Compte Administratif

BUDGET, DECISIONS MODIFICATIVES ET COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Dépenses de fonctionnement

Chap	Nature des dépenses	Ecoles 2008		Déchets 2008		CCVA 2008		Total	
		Budget 2008	CA 2008	Budget 2008	CA 2008	Budget 2008	CA 2008	Budget	Réalisé
11	Charges à caract. général	87 170.00	69 475.46	300.00	1 033.75	106 560.00	59 164.56	192 030.00	129 673.77
12	Charges de personnel	384 770.02	361 186.07	163 797.30	155 245.09	134 650.68	119 790.71	683 218.00	636 221.87
65	Aut. charg. de gest. cour.	30 400.00	29 261.71			125 229.00	79 034.69	155 629.00	108 296.40
66	Autr. charges financières					6 200.00	6 187.94	6 200.00	6 187.94
67	Charges exceptionnelles					21 830.00	15 330.00	21 830.00	15 330.00
68	Dotations aux amortiss.	12 165.00	12 164.41			19 486.00	19 486.09	31 651.00	31 650.50
22	Dép. imprévues fonction					10 250.00		10 250.00	
	Sous-total	514 505.02	472 087.65	163 797.30	156 278.84	424 205.68	298 993.99	1 100 808.00	927 360.48
	Virt à la section d'invest					10 400.00		10 400.00	
	Total des dépenses	514 505.02	472 087.65	163 797.30	156 278.84	434 605.68	298 993.99	1 111 208.00	927 360.48

Comparaison dépenses de fonctionnement écoles-déchets-CCVA



COMPTE ADMINISTRATIF 2008 – BUDGET GENERAL						
Recettes de fonctionnement						
Chapitre	Nature des recettes	Budget	CA écoles	CA déchets	CA CCVA	CA Général
13	Atténuation de charges	11 300.00	6 183.51	8 495.04	815.16	15 493.71
42	Amortissement des subventions	5 871.00	1 415.00		4 456.00	5 871.00
70	Produits des services	239 875.00	40 303.52	173 500.00		213 803.52
73	Impôts et taxes	478 083.00	288 507.00		192 338.00	480 845.00
74	Dotations et participations	349 163.00	191 294.53		127 529.68	318 824.21
75	Autres produits de gestion courante					
77	Produits exceptionnels	1 000.00	479.28		4 652.44	5 131.72
	Total des recettes	1 085 292.00	528 182.84	181 995.04	329 791.28	1 039 969.16
2	Excédent reporté	155 790.00				
	Total des recettes	1 241 082.00				

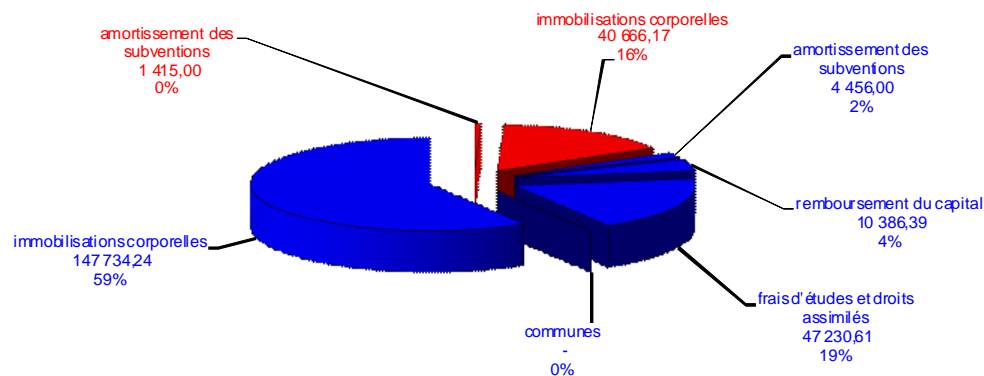
Recettes de fonctionnement	1 039 969.16
Dépenses de fonctionnement	927 360.48
Résultat exercice 2008	112 608.62
Résultat clôture 2007	155 789.05
Excédent de fonctionnement clôture 2008	268 397.67

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Dépenses d'investissement

Articles	Nature des dépenses	Ecoles 2008		CCVA 2008		Total	
		Budget 2008	CA 2008	Budget 2008	CA 2008	Budget	Réalisé
1	Solde d'exécution d'investiss. reporté						
13	Amortissement des subventions	1 415.00	1 415.00	4 456.00	4 456.00	5 871.00	5 871.00
16	Remboursement du capital			10 400.00	10 386.39	10 400.00	10 386.39
20	Frais d'études et droits assimilés			101 700.00	47 230.61	101 700.00	47 230.61
204	Communes						
21	Immobilisations corporelles	50 000.00	40 666.17	209 721.00	147 734.24	259 721.00	188 400.41
23	Immobilisations en cours			855 510.00		855 510.00	
Total des dépenses		51 415.00	42 081.17	1 181 787.00	209 807.24	1 233 202.00	251 888.41

Dépenses d'investissement - Comparaison écoles - CCVA



COMPTE ADMINISTRATIF 2008						
Recettes d'investissement						
Article	Nature des dépenses	Ecoles 2008		CCVA 2008		Total réalisé
		Ecoles 2008	Ecoles 2008	BP CCVA	CA 2008	
21	Virement de la section de fonctionnement			10 400.00		
10	Dotations FCTVA et réserves	7 700.00	5 727.63	105 900.00	670.97	6 398.60
13	Subventions	3 780.00	1 784.00	509 943.00	95 538.00	97 322.00
16	Emprunts et dettes assimilés			450 000.00		
28	Amortissements	12 164.41	12 164.41	19 486.59	19 486.09	31 650.50
	Sous-total des recettes	23 644.41	19 676.04	1 095 729.59	115 695.06	135 371.10
001	Excédent d'investissement reporté			142 328.00		
	Total	23 644.41	19 676.04	1 261 702.00	115 695.06	135 371.10

Dépenses d'investissement	251 888.41
Recettes d'investissement	135 371.10
Déficit d'investissement	116 517.31
Excédent d'investissement reporté	142 327.83
Excédent d'investissement	25 810.52

Etat des restes à réaliser en dépenses 2008 à inscrire au BP 2009		
2031	Frais d'étude	
	- ONF – diagnostic des sentiers	4 670.62
	- Etude maison Sarrazin (Blondeau Ingénierie – Apave – SICA Bourgogne)	22 737.66
2033	Annonces marché	4 500.00
2181	Installation générale	
	ONF – circuit des dolines	26 264.16
	Achat d'un frigo et d'un four micro onde	366.00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 200.00
	TIMAS – achat d'un ordinateur secrétariat	
Total		59 738.44

Etat des restes à réaliser en recettes 2008 à inscrire au BP 2009		
1313	Subvention Département	
	- PPO	1 441.00
	- PPO	923.00
	- Diagnostic sentiers	1 953.00
	- Etang étude	780.00
Total		5 097.00

Soit un déficit de	- 54 641.44
Excédent d'investissement 2008	25 810.52
Nouveau déficit d'investissement	- 28 830.92

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à voter le Compte administratif qui présente les résultats suivants :

- excédent de fonctionnement : 268 397.67 €
- excédent d'investissement : 25 810.52 € (à reporter au budget) – 54 641.44 € (report des restes à réaliser) = - 28 830.92 €

Affectation des résultats 2008 au Budget Général 2009

Exposé des motifs

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'affectation des résultats du CA au budget général 2009.

Récapitulatif

Section de fonctionnement			
Chapitre	Nature des dépenses	Budget 2008	Réalisé 2008
011	Charges à caractère général	192 030.00	129 673.77
012	Charges de personnel	683 218.00	636 221.87
65	Autres charges de gestion courante	155 629.00	108 296.40
66	Autres charges financières	6 200.00	6 187.94
67	Charges exceptionnelles	21 830.00	15 330.00
68/042	Dotations aux amortissements	31 651.00	31 650.50
022	Dépenses imprévues	10 250.00	
023	Virement à la section d'investissement	10 400.00	
Total des dépenses		1 111 208.00	927 360.48

Chapitre	Nature des recettes	Budget 2008	Réalisé 2008
013	Atténuation de charges	11 300.00	15 493.71
70	Produits des services	239 875.00	213 803.52
73	Impôts et taxes	478 083.00	480 845.00
74	Dotations et participations	349 163.00	318 824.21
77	Produits exceptionnels	1 000.00	5 131.72
042	Amortissement des subventions	5 871.00	5 871.00
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	155 790.00	
Total des recettes		1 241 082.00	1 039 969.16

Excédent 2008	112 608.68
Résultats 2007	155 789.05
Excédent de fonctionnement 2008 à reporter en 2009	268 397.73

Section d'investissement			
Chapitre	Nature des dépenses	Budget 2008	Réalisé 2008
13/040	Amortissement des subventions	5 871.00	5 871.00
16	Remboursement d'emprunt	10 400.00	10 386.39
20	Frais d'études	101 700.00	47 230.61
21	Immobilisations corporelles	259 721.00	188 400.41
23	Immobilisations en cours constructions	855 510.00	0
Total des dépenses		1 233 202.00	251 888.41

Chapitre	Nature des recettes	Budget 2008	Réalisé 2008
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	142 328.00	
10	FCTVA et réserve	113 600.00	6 398.60
13	Subvention	513 723.00	97 322.00
16	Emprunt et dettes assimilés	450 000.00	
28/040	Amortissements	31 651.00	31 650.50
021	Virement de la section de fonctionnement	10 400.00	
Sous-total des recettes		1 261 702.00	135 371.10
001	Excédent d'investissement reporté		
Total		1 261 702.00	135 371.10

Déficit d'investissement 2008	116 517.31
Excédent d'investissement 2007	142 327.83
Excédent d'investissement à reporter en 2009	25 810.52

Rappel des restes à réaliser en investissement

Dépenses	59 738.44
Recettes	5 097.00
Déficit	- 54 641.44

Nouveau déficit d'investissement après restes à réaliser :
25 810.52 – 54 641.44 = - 28 830.92

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'affectation des résultats au Budget Primitif 2009 de la façon suivante :

- **Prélèvement de 28 830.92 de la section de fonctionnement pour l'affecter au compte 1068 « réserves » en recette de la section d'investissement pour combler le déficit d'investissement.**

- **Le solde 268 397.73 – 28 830.92 = 239 566.81 à reporter au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».**

- **Excédent d'investissement reporté cte 001 : 25 810.52 €**

Compte de Gestion 2008

Exposé des motifs

Le Compte de Gestion présente des résultats identiques à ceux du Compte Administratif.

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à voter le Compte de Gestion 2008 du Receveur Communautaire.



BUDGET
DECHETS

Présentation et adoption du Compte administratif du Budget déchets 2008

Exposé des motifs

Le Conseil Communautaire prend connaissance des résultats du Compte Administratif. Le document pourra être consulté dans sa totalité lors du Conseil Communautaire.

Dépenses de fonctionnement			
Comptes	Natures	Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	298 980.00	265 155.83
012	Charges de personnel	173 120.00	168 000.00
022	Dépenses imprévues	45 000.00	0.00
023	Virement à section investis.	8 835.00	0.00
042	Dotations aux amortissements	25 182.00	23 524.88
65	Autres charges de gestion courante	130 500.00	127 212.04
66	Intérêts	4 695.00	4 694.07
67	Charges exceptionnelles	3 835.00	2 722.09
Total		690 147.00	591 308.91

Recettes de fonctionnement			
Comptes	Natures	Budget	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté	244 048.00	
042	Subv. Transférées au résultat	5 212.00	5 211.69
706	Prestations de service	554 000.00	570 953.77
707	Vente de marchandises	70 500.00	89 774.35
77	Produits exceptionnels	2 335.00	2 792.14
Total		876 095.00	668 731.95

Excédent de fonctionnement : 77 423.04 + 244 047.73 (excédent CCVA 2007)
= 321 470.77

Dépenses d'investissement			
Comptes	Natures	Budget	Réalisé
13	Groupements de collectivités	50 000.00	23 677.00
16	Emprunts	8 085.00	8 084.76
20	Frais recherche	50 000.00	0.00
21	Travaux bât. Et Acquisition de matériel et outillage	26 250.00	7 818.30
40	Amortissement subvention	5 212.00	5 211.69
Total		139 547.00	44 791.75

Recettes d'investissement			
Comptes	Natures	Budget	Réalisé
001	Excédent antérieur reporté	86 288.00	
10	FCTVA	2 761.00	2 940.00
13	Subventions	21700.00	4 666.66
21	Virement section fonctionnement	8 835.00	
40	Amortissement	25 182.00	23 524.88
Total		144 766.00	31 131.54

Excédent d'investissement : - 13 660.21 + 86 287.93 (excédent CCVA 2007) = 72 627.72

Rappel des restes à réaliser en investissement

Dépenses	5 614.55
Recettes	0.00
Déficit d'investissement 2008 à reporter en 2009	- 5 614.55

Nouvel Excédent d'investissement après RAR : 72 627.72 – 5 614.55 = 67 013.17

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à voter le Compte administratif 2008 du Budget Déchets :

- excédent de fonctionnement : 321 470.77

- excédent d'investissement : 72 627.72 (à reporter au budget) – 5 614.66

report des restes à réaliser = 67 013.17

Affectation des résultats 2008 au budget déchets 2009

Exposé des motifs

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'affectation des résultats 2008 au Budget Déchets 2009.

Excédent de fonctionnement : 321 470.77
Excédent d'investissement : 72 627.72

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'affectation du résultat au Budget Primitif Déchets 2009 de la façon suivante :

- **Compte 002 : excédent antérieur de fonctionnement reporté : 321 470.77**
- **Compte 001 : excédent antérieur d'investissement reporté : 72 627.72**

Compte de Gestion 2008

Exposé des motifs

Le Compte de Gestion présente des résultats identiques à ceux du Compte Administratif.

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à voter le Compte de Gestion 2008 du Receveur Communautaire



**BUDGET
CONTAINERS**

Présentation et adoption du Compte Administratif du Budget Containers 2008

Exposé des motifs

Le Conseil Communautaire prend connaissance des résultats du Compte Administratif. Le document pourra être consulté dans sa totalité lors du Conseil Communautaire.

Dépenses de fonctionnement			
Comptes	Nature	Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	6 700.00	2 533.06
65	Autres charges de gestion courante	20.00	
Total		6 720.00	2 533.06

Recettes de fonctionnement			
Comptes	Nature	Budget	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté	7 961.00	
042	Stocks	670.00	670.00
70	Vente de produits finis	2 100.00	1 958.42
74	Subvention d'exploitation	4 000.00	00.00
77	Autres produits exceptionnels	10.00	0.00
Total		14 741.00	2 628.42

Excédent de fonctionnement : 95.36 + 7 960.60 (excédent 2007) = 8 055.96

Dépenses d'investissement			
Comptes	Nature	Budget	Réalisé
355/040	Stocks	670.00	670.00
Total		670.00	670.00

Recettes d'investissement			
Comptes	Nature	Budget	Réalisé
001	Excédent antérieur reporté	1 497.00	
Total		1 497.00	0.00

Excédent d'investissement : - 670.00 + 1 496.82 (excédent 2007) = 826.82

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à voter le Compte Administratif qui présente des résultats identiques au Compte de Gestion du Receveur Communautaire :

Excédent de fonctionnement : 8 055.96

Excédent d'investissement : 826.82

Excédent de clôture : 8 882.78

Affectation des résultats 2008 au budget containers 2009

Exposé des motifs

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'affectation des résultats 2008 au Budget Containers 2009.

Rappel

Excédent de fonctionnement : 8 055.96
Excédent d'investissement : 826.82

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'affectation du résultat au Budget Primitif Containers 2008 de la façon suivante :

- 8 055.96 au compte 002 "excédent antérieur de fonctionnement reporté"
- 826.82 au compte 001 "excédent d'investissement reporté"

Compte de Gestion 2008

Exposé des motifs

Le Compte de Gestion présente des résultats identiques à ceux du Compte Administratif.

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à voter le Compte de Gestion 2008 du Receveur Communautaire.

BUDGET

ZAE

Présentation et adoption du Compte Administratif du budget ZAE 2008

Exposé des motifs

Le Conseil Communautaire prend connaissance des résultats du Compte Administratif. Le document pourra être consulté dans sa totalité lors du Conseil Communautaire.

Dépenses de fonctionnement			
Comptes	Nature	Budget	CA
002	Déficit d'investissement reporté	12 065.00	
011	Charges à caractère général	287 100.00	
043	Terrains en cours d'aménagement	11 600.00	
66	Autres charges financières	11 500.00	
Total		322 265.00	

Recettes de fonctionnement			
Comptes	Nature	Budget	CA
71/042	Var. en cours de produits	298 600.00	
796/043	Transfert charges financières	11 600.00	
7473	Subvention département	12 065.00	
Total		322 265.00	

Dépenses d'investissement			
Comptes	Nature	Budget	CA
001	Déficit d'investissement reporté	19 460.00	
335/040	Etudes et travaux	298 600.00	
1641	Remboursement d'emprunt	3 000.00	
Total		321 060.00	

Recettes d'investissement			
Comptes	Nature	Budget	CA
1641	Emprunt	321 060.00	
Total		321 060.00	

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à voter le Compte Administratif de l'année 2008 qui reprend les résultats du compte administratif de l'année 2007 soit :

Déficit de fonctionnement : 12 065.00

Déficit d'investissement : 19 460.00

Affectation des résultats 2008 au budget ZAE 2009

Exposé des motifs

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'affectation des résultats au Budget Zones d'Activités Economiques 2009.

Rappel

**Déficit de fonctionnement 2007 reporté en 2008 :
12 065.00**

**Déficit d'investissement 2007 reporté en 2008 :
19 460.00**

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'affectation des résultats au Budget Primitif Zones d'Activités 2009 de la façon suivante :

002 Déficit de fonctionnement reporté : 12 065.00
001 Déficit d'investissement reporté : 19 460.00

Compte de Gestion 2008

Exposé des motifs

Le Compte de Gestion présente des résultats identiques à ceux du Compte Administratif.

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à voter le Compte de Gestion 2008 du Receveur Communautaire



MAISON
SARRAZIN

Projet d'aménagement de la « Maison Sarrazin »

Exposé des motifs

Pour rappel, lors du Conseil Communautaire du 14 octobre 2008 l'estimatif (Avant Projet Définitif) sur lequel devait se baser l'appel d'offres a été approuvé.

Par la suite, la consultation des entreprises a été lancée sur les 13 lots composants ce marché. La publication de l'appel d'offres a eu lieu le 16 décembre 2008 et la date limite de dépôt des candidatures était fixée le 30 janvier 2009 à 14h00. 65 offres ont été obtenues suite à cet appel d'offres National.

La CAO de la CCVA et le Maître d'œuvre HDL se sont réunis une première fois le Mercredi 18 février 2009 pour l'ouverture des plis et la vérification d'aptitude de chacun des candidats. Ensuite, HDL a procédé à l'analyse des offres pour chaque lot et la CAO s'est réunie une nouvelle fois le vendredi 20 mars 2009 pour que HDL présente les résultats de l'analyse.

Lors du Conseil Communautaire du 31 mars 2009, ces résultats ont été présentés avec les propositions de coût des entreprises par lots. Pour rappel, l'estimatif des travaux était de 736 000 € HT et le coût réel après ouverture des plis est de 689 540,56 € HT.

Suite à ce dernier conseil communautaire, plusieurs réunions de travail ont été organisées afin d'affiner l'estimatif du mobilier et des aménagements extérieurs. Ces réunions ont également permis de chercher d'autres modes de chauffage moins coûteux pour évaluer les possibilités d'amélioration du fonctionnement. C'est pourquoi il y a deux plans de financement différents selon le type de chauffage. Il faut savoir par ailleurs que s'il est décidé de modifier le type de chauffage en électrique, il sera nécessaire de rendre infructueux le lot Chauffage et relancer un appel d'offres pour ce dernier.

Vous trouverez donc dans le dossier en annexe :

- Une fiche comparative des modes de chauffage (Investissement et fonctionnement),
- Le taux de fréquentation estimé du gîte,
- Les deux plans de financement du projet selon le type de chauffage choisi,
- Les 4 évaluations de fonctionnement (Pompe à chaleur et 20 € la nuitée – prévision initiale / Pompe à chaleur et 15 € la nuitée / Chauffage électrique classique et 20 € la nuitée / Chauffage électrique classique et 15 € la nuitée).

Décisions à prendre après avoir vu l'ensemble du dossier ci-après :

Le conseil communautaire est appelé dans un premier temps à approuver la poursuite du projet pour la réalisation des travaux.

Si la poursuite du projet est validée, le Conseil Communautaire est appelé à approuver :

- Soit le plan de financement et l'évaluation de fonctionnement avec le système de chauffage Pompes à chaleur
- Soit le plan de financement et l'évaluation de fonctionnement avec le système de chauffage électrique classique

Enfin, le Conseil Communautaire est appelé à donner l'autorisation au Président de signer tous les documents nécessaires à la poursuite du projet :

- Soit pour lancer un nouvel appel d'offres relatif au lot Chauffage-VMC si le mode de chauffage électrique classique est retenu,
- Soit pour lancer les travaux de réhabilitation de la Maison Sarrazin en Gîte de Groupe et Maison des Loisirs Nature selon les résultats obtenus avec le premier appel d'offres.

Comparaison du chauffage pompe à chaleur à d'autres modes de chauffage

Tout d'abord, le poste Chauffage-VMC représente après ouverture des plis un coût de **124 453,86 € HT** Après avoir extrait la VMC, le coût du chauffage par pompe à chaleur coûte **90 000 € HT**

En comparaison, l'installation d'un chauffage électrique classique représenterait un investissement d'environ **15 000 € HT**

La différence des deux modes de chauffage est donc de : $90\,000 - 15\,000 = 75\,000 \text{ € HT}$

Fonctionnement :

Pompe à chaleur : il y a 2 postes de dépense ; les pompes à chaleur et l'eau chaude sanitaire

Pompe à chaleur : 24 000 KWh/an représentant un coût de fonctionnement de **3 400 € TTC/an**

Eau chaude sanitaire : 20 000 KWh/an pour un remplissage à 100%. Cette consommation représenterait un coût de fonctionnement de 1 400 € TTC/an. Le taux de remplissage moyen se situant autour de 30%, il s'agit de diviser cette somme par 3 soit un coût de **466,67 € TTC**

Le coût de fonctionnement total de la pompe à chaleur par an y compris l'abonnement serait de : **3 867 € TTC**.

Pour information, les pompes à chaleur ont un coefficient de performance pour 7°C extérieur. Pour le calcul du coût de fonctionnement ci-dessus, il a été retenu 2°C.

Chauffage électrique :

Le chauffage électrique classique (par convecteurs électriques _ 48 radiateurs prévus) pour la Maison Sarrazin représente une consommation de 48 000 KWh/an. Le coût de fonctionnement de ce système représenterait environ **6 267 € TTC/an**abonnement compris.

Avec ce système de chauffage, il serait possible d'installer des programmateurs par demi étage qui permettrait de faire des économies d'énergie.

Comparaison :

La différence d'investissement des deux modes de chauffage représente **75 000 € HT** (soit **89 700 € TTC**) de moins pour un chauffage par convecteurs électriques classiques.

La différence de fonctionnement des deux modes de chauffage est de : $6267 - 3867 = 2400 \text{ € TTC/an}$ de plus pour un chauffage électrique par convecteurs.

Ceci signifie que le système de pompe à chaleur par rapport au système électrique classique serait amorti au bout de : $89\,700 / 2400 = 37,34 \text{ années}$

ESTIMATION DE LA FREQUENTATION

PREVISIONNEL	Potentiel max	%	N	%	N+1	%	N+2	%	N+3	%	N+4	%	N+5	%	N+6	
Ouverture 12 mois																
janvier																
S1	224	20	45	20	45	20	45	20	45	20	45	20	45	20	45	
S2	224	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	
S3	224	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	
S4	224	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	
février																
S1	224	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	
S2	224	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	10	22	
S3	224	20	45	20	45	20	45	20	45	20	45	20	45	20	45	
S4	224	20	45	20	45	20	45	20	45	20	45	20	45	20	45	
mars																
S1	224	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	
S2	224	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	
S3	224	17	38	17	38	17	38	17	38	17	38	17	38	17	38	
S4	224	17	38	17	38	17	38	17	38	17	38	17	38	17	38	
avril																
S1	224	20	45	20	45	21	47	21	47	21	47	22	49	23	52	
S2	224	21	47	22	49	23	52	23	52	23	52	25	56	24	54	
S3	224	22	49	24	54	24	54	24	54	24	54	25	56	25	56	
S4	224	23	52	25	56	25	56	25	56	25	56	25	56	26	58	
mai																
S1	224	25	56	25	56	25	56	25	56	25	56	26	58	25	56	
S2	224	25	56	25	56	25	56	25	56	25	56	26	58	25	56	
S3	224	35	78	38	85	38	85	38	85	39	87	40	90	40	90	
S4	224	40	90	42	94	42	94	43	96	45	101	45	101	45	101	
juin																
S1	224	25	56	25	56	26	58	26	58	26	58	28	63	26	58	
S2	224	25	56	25	56	26	58	26	58	26	58	28	63	26	58	
S3	224	25	56	27	60	28	63	28	63	29	65	30	67	30	67	
S4	224	25	56	27	60	28	63	28	63	29	65	30	67	30	67	
juillet																
s1	224	60	134	60	134	62	139	62	139	65	146	65	146	65	146	
s2	224	60	134	60	134	62	139	62	139	65	146	65	146	65	146	
s3	224	75	168	75	168	78	175	80	179	80	179	80	179	85	190	
s4	224	75	168	75	168	78	175	80	179	80	179	80	179	85	190	
août																
s1	224	75	168	75	168	78	175	78	175	80	179	80	179	85	190	
s2	224	60	134	60	134	65	146	67	150	65	146	65	146	70	157	
s3	224	50	112	50	112	65	146	65	146	65	146	65	146	65	146	
s4	224	35	78	35	78	40	90	45	101	50	112	55	123	60	134	
septembre																
s1	224	25	56	25	56	25	56	25	56	30	67	30	67	30	67	
s2	224	25	56	25	56	25	56	25	56	30	67	30	67	30	67	
s3	224	20	45	20	45	25	56	25	56	25	56	25	56	25	56	
s4	224	20	45	20	45	25	56	25	56	25	56	25	56	25	56	
octobre																
s1	224	15	34	15	34	20	45	20	45	20	45	20	45	25	56	
s2	224	15	34	15	34	15	34	20	45	20	45	20	45	25	56	
s3	224	15	34	15	34	15	34	15	34	18	40	20	45	20	45	
s4	224	15	34	15	34	15	34	15	34	18	40	20	45	20	45	
novembre																
s1	224	10	22	10	22	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	
s2	224	10	22	10	22	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	
s3	224	10	22	10	22	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	
s4	224	10	22	10	22	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	
décembre																
s1	224	10	22	10	22	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	
s2	224	10	22	10	22	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	
s3	224	10	22	10	22	15	34	15	34	15	34	15	34	15	34	
s4	224	15	34	15	34	15	34	20	45	20	45	20	45	20	45	
		10752	25,21	2710	25,50	2742	27,46	2952	27,92	3002	28,58	3073	29,04	3123	29,67	3190
BUDGET 2		10752	25,21	2711	26,00	2796	28,00	3011	30,00	3226	32,00	3441	34,00	3656	36,00	3871
BUDGET 3		10752	25,00	2688	28,00	3011	30,00	3226	32,00	3441	34,00	3656	36,00	3871	38,00	4086

taux moyen période

27,63%

30,17%

31,86%

Commentaires : Selon les chiffres des GITES DE France, il semblerait que le taux cohérent à terme pourrait atteindre 30% annuel. Peu de données existent sur le tourisme VELOROUTE sur les secteurs déjà ouverts de longue date (Loire par exemple).

Budget de la « Maison Sarrazin » avec un système de chauffage par pompe à chaleur

Résultat du coût des travaux

Lots du marché de travaux	Estimations APD (HT)	Coût réel après appel d'offres
Lot 1 Démolition Maçonnerie VRD	92 500,00 €	86 354,42 €
Lot 2 Echafaudages	22 000,00 €	7 716,59 €
Lot 3 Charpente Couverture Zinguerie	50 000,00 €	39 250,43 €
Lot 4 Enduit de Façade	75 000,00 €	38 889,56 €
Lot 5 Menuiseries Extérieures et Intérieures Bois	95 500,00 €	89 481,05 €
Lot 6 Plâtrerie, Placo, Chapes sèches	124 000,00 €	79 902,82 €
Lot 7 Electricité	46 000,00 €	63 165,87 €
Lot 8 Chauffage Central et VMC	72 000,00 €	124 453,86 €
Lot 9 Plomberie Sanitaires	48 000,00 €	76 631,30 €
Lot 10 Peintures Tentures	45 000,00 €	31 995,44 €
Lot 11 Chapes Carrelages Faïences	25 000,00 €	26 537,59 €
Lot 12 Sols Souples	23 000,00 €	13 734,83 €
Lot 13 Ferronnerie	18 000,00 €	11 426,80 €
Total Travaux estimés HT:	736 000,00 €	689 540,56 €
Total Travaux estimés TTC:	880 256,00 €	824 690,51 €

Plan de financement Maison Sarrazin – Pompe à chaleur

DEPENSES HT		RECETTES HT	
<u>Total travaux estimés</u>	689 540,56 €	<u>CG25</u> : 10% FIDEL sur le coût HT=	79 992,00 €
<u>Lot Ameublement</u>	55 605,62 €	<u>CG25</u> : Aide Tradi. Salle Socioculturelle=	9 326,00 €
<u>Lot Espaces extérieurs</u>	20 000,00 €	<u>C.R.F.C.</u> : Hébergemt. Tourist.=	89 100,00 €
<u>Maîtrise d'œuvre et frais de réalisation</u>	85 000,00 €	<u>Etat</u> : FNADT =	153 000,00 €
<u>Besoin en fond de roulement</u>	30 000,00 €	<u>Etat</u> : DDR =	50 000,00 €
<u>Assurance (dommage ouvrages)</u>	16 000,00 €	<u>Etat</u> : Enveloppe parlementaire =	5 000,00 €
<u>Imprévus</u>	30 000,00 €	<u>CCVA</u> : Emprunt déjà contracté	80 000,00 €
		Emprunt à contracté =	400 000,00 €
		<u>CCVA</u> : Fonds propres =	59 728,18 €
Total HT :	926 146,18 €	Total HT :	926 146,18 €
Total TTC :	1 107 670,83 €	Total TTC :	1 107 670,83 €

Il y a donc un emprunt de **400 000 €** à contracter dans cette hypothèse d'aménagement. Pour le fonctionnement, il est important de considérer les annuités d'emprunt qui conditionneront la viabilité du projet. Les annuités sont donc les suivantes pour un emprunt sur 25 ans à 5% :

Annuités sur emprunt de 400 000 € (investissement travaux) = **28 381 €/an**
 Annuités sur emprunt de 80 000 € (étude Maîtrise d'œuvre) = **7 244 €/an**
 Annuités sur emprunt de 75 000 € (Acquisition du bâtiment) = **7 400 €/an**
Total des annuités = 43 025 €/an

Détails charges de fonctionnement avec le budget Pompe à chaleur

poste salaires et charges			
RESPONSABLE :			
Temps plein annualisé, 1582 heures Salaire de base brut groupe 4 CCN sport ou Niveau C CCN Tourisme social Salaire brut mensuel de 1640 euros environ.			
Charges sociales		40%	
Cout mensuel		2296	
Cout annuel		27552	
AGENT ENTRETIEN MAINTENANCE			
Temps partiel annualisé, 791 heures Salaire de base brut groupe 2 CCN sport ou Niveau A2 CCN Tourisme social Salaire brut mensuel de 1391 euros environ.			
Charges sociales		30%	
Cout mensuel		1808,3	
Cout annuel sans CAE		10849,8	Aide Etat (CAE) 781€/mois 4686 €/an
Coût annuel avec CAE		6163,8	
poste Téléphone portable		Fixe	
RESPONSABLE :			
Un forfait	35 euros ht /mois	forfait	40 euros ht/ mois
Soit	480,00 € annuel		480,00 €
poste eau			
BDL	1280	4500	0,28 € nuitée
Foyer 4per	240	1360	0,18 € nuitée
Selon ces deux exemples, on obtient un taux moyen			
Taux présumé			0,22 €
edf gdf dont chauffage			
24000 KWh/an chauffage		3 400 €	3 867 €
6667 KWh/an chauffe eau		467 €	
Maintenances et contrats			
	Tarif HT		
Extincteurs		300	
Alarme incendie		500	
Chauffage		400	
total		1200	
Frais de déplacement			
Forfait	200 km/mois		
coût	0,32		
coût		768	
Blanchisserie sous traitée			
Prix	1.50 par pièce (il faut 2 pièces mini par lit + taies d'oreiller)		
calcul	par nuitée - 30 % pour les personnes qui restent plus d'une nuitée donc qui gardent leur drap		
Possible de faire en interne : Quid du temps passé, à priori pour 30 draps avec des machines de qualité, 1.50 heures jour minimum.			

GITES CCVA (20€/nuitée - Pompe à chaleur)

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
CHARGES PREVISIONNELLES HT								
606100	EDF/ GDF y compris chauffage	3867	3867	3867	3867	3867	3867	3867
606110	Consommation Eau	596	627	682	738	795	853	911
606300	Fournitures d'entretien	700	714	728	743	758	773	788
615000	Entretien & Réparation	1000	1020	1040	1061	1500	1530	1561
	Blanchisserie ss traitée	5692	5871	6322	6774	7225	7677	8129
615200	Maintenance	1200	1224	1248	1273	1299	1325	1351
616000	Assurances	1500	1530	1561	1592	1624	1656	1689
622000	Commissions ventes partenaires 6%CA	3083	3180	3424	3852	4109	4366	4843
622600	Honoraires commissaire aux comptes/ comptable	1500	1530	1561	1592	1624	1656	1689
623000	Publicité 10% du CA dont frais d'envoi	5139	5300	5707	6421	6849	7277	8072
625000	Frais de déplacement	768	776	783	791	799	807	815
626000	Téléphone & Fax/internet	480	490	499	509	520	530	541
626200	Téléphones Portables	480	485	490	495	499	504	510
635000	Taxe Professionnelle, taxe foncière	2000	2040	2081	2122	2165	2208	2252
641000	Masse salariale	33716	34222	34735	35256	35785	36321	36866
651100	Redevances Diverses SACEM, SPRE	350	357	364	371	379	386	394
	TOTAL CHARGES HT	62071	63231	65094	67458	69796	71737	74278
	report PRODUITS HT	51385	52996	57072	64206	68487	72767	80716
	RESULTAT	-10 686	-10 235	-8 021	-3 252	-1 309	1 030	6 438

TARIF NUITEE HT	18,96	18,96	18,96	19,91	19,91	19,91	20,85
TARIF NUITEE TTC TVA 5.5%	20,00	20,00	20,00	21,00	21,00	21,00	22,00

PRODUITS DERIVES

PETITS DEJEUNERS % des nuitées	4 533	5 259	6 293	7 417	8 630	9 170	9 709	50%
Tarif petit déjeuner HT	3,34	3,76	4,18	4,60	5,02	5,02	5,02	
Tarif petit déjeuner TVA 19.60%	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,00	6,00	

DEJEUNERS DINERS % des nuitées	5 893	6 077	7 048	7 552	8 630	9 781	10 356	20%
Tarif repas HT	10,87	10,87	11,71	11,71	12,54	13,38	13,38	
Tarif repas TVA 19.60%	13,00	13,00	14,00	14,00	15,00	16,00	16,00	

Charges sur petits déjeuners %	1 586	1 841	2 203	2 596	3 021	3 209	3 398	35%
Charges sur repas % (sous traitance)	4 714	4 862	5 639	6 041	6 904	7 825	8 285	80%

Marges sur produits dérivés	4 125	4 634	5 500	6 331	7 336	7 917	8 382
-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

RESULTAT EXPLOIT AVANT DOTATIONS	-6 561	-5 601	-2 521	3 080	6 027	8 947	14 820
----------------------------------	--------	--------	--------	-------	-------	-------	--------

RESULTATS EXPLOIT CUMULES	-6 561	-12 162	-14 683	-11 604	-5 577	3 370	18 190
---------------------------	--------	---------	---------	---------	--------	-------	--------

DOTATION	43 025	43 025	43 025	43 025	43 025	43 025	43 025
----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

RESULTAT NET	-49 586	-48 626	-45 546	-39 945	-36 998	-34 078	-28 205
--------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

RESULTATS NETS CUMULES	-49 586	-98 212	-143 758	-183 704	-220 702	-254 780	-282 985
------------------------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------

BESOIN DE TRESORERIE	49 586	48 626	45 546	39 945	36 998	34 078	28 205
----------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

GITES CCVA (15€/nuitée - Pompe à chaleur)

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
CHARGES PREVISIONNELLES HT								
606100	EDF/ GDF y compris chauffage	3867	3867	3867	3867	3867	3867	3867
606110	Consommation Eau	596	627	682	738	795	853	911
606300	Fournitures d'entretien	700	714	728	743	758	773	788
615000	Entretien & Réparation	1000	1020	1040	1061	1500	1530	1561
	Blanchisserie ss traitée	5692	5871	6322	6774	7225	7677	8129
615200	Maintenance	1200	1224	1248	1273	1299	1325	1351
616000	Assurances	1500	1530	1561	1592	1624	1656	1689
622000	Commissions ventes partenaires 6%CA	2312	2385	2568	2935	3131	3326	3742
622600	Honoraires commissaire aux comptes/ comptable	1500	1530	1561	1592	1624	1656	1689
623000	Publicité 10% du CA dont frais d'envoi	3854	3975	4280	4892	5218	5544	6237
625000	Frais de déplacement	768	776	783	791	799	807	815
626000	Téléphone & Fax/internet	480	490	499	509	520	530	541
626200	Téléphones Portables	480	485	490	495	499	504	510
635000	Taxe Professionnelle, taxe foncière	2000	2040	2081	2122	2165	2208	2252
641000	Masse salariale	33716	34222	34735	35256	35785	36321	36866
651100	Redevances Diverses SACEM, SPRE	350	357	364	371	379	386	394
	TOTAL CHARGES HT	60016	61111	62811	65012	67187	68965	71343
	report PRODUITS HT	38539	39747	42804	48919	52180	55442	62372
	RESULTAT	-21 477	-21 364	-20 007	-16 093	-15 006	-13 523	-8 971

TARIF NUITEE HT	14,22	14,22	14,22	15,17	15,17	15,17	16,11
TARIF NUITEE TTC TVA 5.5%	15,00	15,00	15,00	16,00	16,00	16,00	17,00

PRODUITS DERIVES

PETITS DEJEUNERS % des nuitées	4 533	5 259	6 293	7 417	8 630	9 170	9 709	50%
Tarif petit déjeuner HT	3,34	3,76	4,18	4,60	5,02	5,02	5,02	
Tarif petit déjeuner TVA 19.60%	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,00	6,00	

DEJEUNERS DINERS % des nuitées	5 893	6 077	7 048	7 552	8 630	9 781	10 356	20%
Tarif repas HT	10,87	10,87	11,71	11,71	12,54	13,38	13,38	
Tarif repas TVA 19.60%	13,00	13,00	14,00	14,00	15,00	16,00	16,00	

Charges sur petits déjeuners %	1 586	1 841	2 203	2 596	3 021	3 209	3 398	35%
Charges sur repas % (sous traitance)	4 714	4 862	5 639	6 041	6 904	7 825	8 285	80%

Marges sur produits dérivés	4 125	4 634	5 500	6 331	7 336	7 917	8 382
-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

RESULTAT EXPLOIT AVANT DOTATIONS	-17 352	-16 730	-14 506	-9 762	-7 670	-5 607	-589
----------------------------------	---------	---------	---------	--------	--------	--------	------

RESULTATS EXPLOIT CUMULES	-17 352	-34 082	-48 589	-58 350	-66 021	-71 627	-72 216
---------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

DOTATION	43 025	43 025	43 025	43 025	43 025	43 025	43 025
----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

RESULTAT NET	-60 377	-59 755	-57 531	-52 787	-50 695	-48 632	-43 614
--------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

RESULTATS NETS CUMULES	-60 377	-120 132	-177 664	-230 450	-281 146	-329 777	-373 391
------------------------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

BESOIN DE TRESORERIE	60 377	59 755	57 531	52 787	50 695	48 632	43 614
----------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Budget de la « Maison Sarrazin » avec un système de chauffage électrique par convecteurs classiques

Résultat du coût des travaux

Lots du marché de travaux	Estimations APD (HT)	Coût réel après appel d'offres
Lot 1 Démolition Maçonnerie VRD	92 500,00 €	86 354,42
Lot 2 Echafaudages	22 000,00 €	7 716,59
Lot 3 Charpente Couverture Zinguerie	50 000,00 €	39 250,43
Lot 4 Enduit de Façade	75 000,00 €	38 889,56
Lot 5 Menuiseries Extérieures et Intérieures Bois	95 500,00 €	89 481,05
Lot 6 Plâtrerie, Placo, Chapes sèches	124 000,00 €	79 902,82
Lot 7 Electricité	46 000,00 €	63 165,87
Lot 8 Chauffage Central et VMC	72 000,00 €	49 453,86
Lot 9 Plomberie Sanitaires	48 000,00 €	76 631,30
Lot 10 Peintures Tentures	45 000,00 €	31 995,44
Lot 11 Chapes Carrelages Faïences	25 000,00 €	26 537,59
Lot 12 Sols Souples	23 000,00 €	13 734,83
Lot 13 Ferronnerie	18 000,00 €	11 426,80
Total Travaux estimés HT:	736 000,00 €	614 540,56 €
Total Travaux estimés TTC:	880 256,00 €	734 990,51 €

Plan de financement Maison Sarrazin - Chauffage électrique

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Total travaux estimés	614 540,56 €	CG25 : 10% FIDEL sur le coût HT=	79 992,00 €
Lot Ameublement	55 605,62 €	CG25 : Aide Tradi. Salle Socioculturelle=	9 326,00 €
Lot Espaces extérieurs	20 000,00 €	C.R.F.C. : Hébergemt. Tourist.=	89 100,00 €
Maîtrise d'œuvre et frais de réalisation	85 000,00 €	Etat : FNADT =	153 000,00 €
Besoin en fond de roulement	30 000,00 €	Etat : DDR =	50 000,00 €
Assurance (dommage ouvrages)	16 000,00 €	Etat : Enveloppe parlementaire =	5 000,00 €
Imprévus	30 000,00 €	CCVA : Emprunt déjà contracté	80 000,00 €
		Emprunt à contracté =	330 000,00 €
		CCVA : Fonds propres =	54 728,18 €
Total HT :	851 146,18 €	Total HT :	851 146,18 €
Total TTC :	1 017 970,83 €	Total TTC :	1 017 970,83 €

Il y a donc un emprunt de **330 000 €** à contracter dans cette hypothèse d'aménagement. Pour le fonctionnement, il est important de considérer les annuités d'emprunt qui conditionneront la viabilité du projet. Les annuités sont donc les suivantes pour un emprunt sur 25 ans à 5% :

Annuités sur emprunt de 330 000 € (investissement travaux) = **24 415 €/an**
 Annuités sur emprunt de 80 000 € (étude Maîtrise d'œuvre) = **7 244 €/an**
 Annuités sur emprunt de 75 000 € (Acquisition du bâtiment) = **7 400 €/an**

Total des annuités = 39 059 €/an

Détails charges fonctionnement avec budget Chauffage électrique

poste salaires et charges			
RESPONSABLE :			
Temps plein annualisé, 1582 heures Salaire de base brut groupe 4 CCN sport ou Niveau C CCN Tourisme social Salaire brut mensuel de 1640 euros environ.			
Charges sociales		40%	
Coût mensuel		2296	
Coût annuel		27552	
AGENT ENTRETIEN MAINTENANCE			
Temps partiel annualisé, 791 heures Salaire de base brut groupe 2 CCN sport ou Niveau A2 CCN Tourisme social Salaire brut mensuel de 1391 euros environ.			
Charges sociales		30%	
Coût mensuel		1808,3	
Coût annuel		10849,8	Aide Etat (CAE) 781€/mois 4686 €/an
Coût annuel avec CAE		6163,8	
poste Téléphone portable		Fixe	
RESPONSABLE :			
Un forfait	35 euros ht /mois	forfait	40 euros ht/ mois
Soit	480,00 € annuel		480,00 €
poste eau			
BDL	1280	4500	0,28 € nuitée
Foyer 4per	240	1360	0,18 € nuitée
Selon ces deux exemples, on obtient un taux moyen			
Taux présumé			0,22 €
edf gdf dont chauffage			
48 000 KWh/an			6 267 €
Maintenances et contrats			
	Tarif HT		
Extincteurs		300	
Alarme incendie		500	
Chauffage		400	
total		1200	
Frais de déplacement			
Forfait	200 km/mois		
coût	0,32		
cout		768	
Blanchisserie sous traitée			
Prix	1.50 par pièce (il faut 2 pièces mini par lit + taies d'oreiller)		
calcul	par nuitée - 30 % pour les personnes qui restent plus d'une nuitée donc qui gardent leur drap		
Possible de faire en interne : Quid du temps passé, à priori pour 30 draps avec des machines de qualité, 1.50 heures jour minimum.			

GITES CCVA (20€/nuitée - chauffage électrique)

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
CHARGES PREVISIONNELLES HT								
606100	EDF/ GDF y compris chauffage	6267	6267	6267	6267	6267	6267	6267
606110	Consommation Eau	596	627	682	738	795	853	911
606300	Fournitures d'entretien	700	714	728	743	758	773	788
615000	Entretien & Réparation	1000	1020	1040	1061	1500	1530	1561
	Blanchisserie ss traitée	5692	5871	6322	6774	7225	7677	8129
615200	Maintenance	1200	1224	1248	1273	1299	1325	1351
616000	Assurances	1500	1530	1561	1592	1624	1656	1689
622000	Commissions ventes partenaires 6%CA	3083	3180	3424	3852	4109	4366	4843
622600	Honoraires commissaire aux comptes/ comptable	1500	1530	1561	1592	1624	1656	1689
623000	Publicité 10% du CA dont frais d'envoi	5139	5300	5707	6421	6849	7277	8072
625000	Frais de déplacement	768	776	783	791	799	807	815
626000	Téléphone & Fax/internet	480	490	499	509	520	530	541
626200	Téléphones Portables	480	485	490	495	499	504	510
635000	Taxe Professionnelle, taxe foncière	2000	2040	2081	2122	2165	2208	2252
641000	Masse salariale	33716	34222	34735	35256	35785	36321	36866
651100	Redevances Diverses SACEM, SPRE	350	357	364	371	379	386	394
	TOTAL CHARGES HT	64471	65631	67494	69858	72196	74137	76678
	report PRODUITS HT	51385	52996	57072	64206	68487	72767	80716
	RESULTAT	-13 086	-12 635	-10 421	-5 652	-3 709	-1 370	4 038

TARIF NUITEE HT	18,96	18,96	18,96	19,91	19,91	19,91	20,85
TARIF NUITEE TTC TVA 5.5%	20,00	20,00	20,00	21,00	21,00	21,00	22,00

PRODUITS DERIVES

PETITS DEJEUNERS % des nuitées	4 533	5 259	6 293	7 417	8 630	9 170	9 709	50%
Tarif petit déjeuner HT	3,34	3,76	4,18	4,60	5,02	5,02	5,02	
Tarif petit déjeuner TVA 19.60%	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,00	6,00	

DEJEUNERS DINERS % des nuitées	5 893	6 077	7 048	7 552	8 630	9 781	10 356	20%
Tarif repas HT	10,87	10,87	11,71	11,71	12,54	13,38	13,38	
Tarif repas TVA 19.60%	13,00	13,00	14,00	14,00	15,00	16,00	16,00	

Charges sur petits déjeuners %	1 586	1 841	2 203	2 596	3 021	3 209	3 398	35%
Charges sur repas % (sous traitance)	4 714	4 862	5 639	6 041	6 904	7 825	8 285	80%

Marges sur produits dérivés	4 125	4 634	5 500	6 331	7 336	7 917	8 382
-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

RESULTAT EXPLOIT AVANT DOTATIONS	-8 961	-8 001	-4 921	680	3 627	6 547	12 420
----------------------------------	--------	--------	--------	-----	-------	-------	--------

RESULTATS EXPLOIT CUMULES	-8 961	-16 962	-21 883	-21 204	-17 577	-11 030	1 390
---------------------------	--------	---------	---------	---------	---------	---------	-------

DOTATION	39 059	39 059	39 059	39 059	39 059	39 059	39 059
----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

RESULTAT NET	-48 020	-47 060	-43 980	-38 379	-35 432	-32 512	-26 639
--------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

RESULTATS NETS CUMULES	-48 020	-95 080	-139 060	-177 440	-212 872	-245 384	-272 023
------------------------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------

BESOIN DE TRESORERIE	48 020	47 060	43 980	38 379	35 432	32 512	26 639
----------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

GITES CCVA (15€/nuitée - chauffage électrique)

		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
CHARGES PREVISIONNELLES HT								
606100	EDF/ GDF y compris chauffage	6267	6267	6267	6267	6267	6267	6267
606110	Consommation Eau	596	627	682	738	795	853	911
606300	Fournitures d'entretien	700	714	728	743	758	773	788
615000	Entretien & Réparation	1000	1020	1040	1061	1500	1530	1561
	Blanchisserie ss traitée	5692	5871	6322	6774	7225	7677	8129
615200	Maintenance	1200	1224	1248	1273	1299	1325	1351
616000	Assurances	1500	1530	1561	1592	1624	1656	1689
622000	Commissions ventes partenaires 6%CA	2312	2385	2568	2935	3131	3326	3742
622600	Honoraires commissaire aux comptes/ comptable	1500	1530	1561	1592	1624	1656	1689
623000	Publicité 10% du CA dont frais d'envoi	3854	3975	4280	4892	5218	5544	6237
625000	Frais de déplacement	768	776	783	791	799	807	815
626000	Téléphone & Fax/internet	480	490	499	509	520	530	541
626200	Téléphones Portables	480	485	490	495	499	504	510
635000	Taxe Professionnelle, taxe foncière	2000	2040	2081	2122	2165	2208	2252
641000	Masse salariale	33716	34222	34735	35256	35785	36321	36866
651100	Redevances Diverses SACEM, SPRE	350	357	364	371	379	386	394
	TOTAL CHARGES HT	62416	63511	65211	67412	69587	71365	73743
	report PRODUITS HT	38539	39747	42804	48919	52180	55442	62372
	RESULTAT	-23 877	-23 764	-22 407	-18 493	-17 406	-15 923	-11 371

TARIF NUITEE HT	14,22	14,22	14,22	15,17	15,17	15,17	16,11
TARIF NUITEE TTC TVA 5.5%	15,00	15,00	15,00	16,00	16,00	16,00	17,00

PRODUITS DERIVES

PETITS DEJEUNERS % des nuitées	4 533	5 259	6 293	7 417	8 630	9 170	9 709	50%
Tarif petit déjeuner HT	3,34	3,76	4,18	4,60	5,02	5,02	5,02	
Tarif petit déjeuner TVA 19.60%	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,00	6,00	

DEJEUNERS DINERS % des nuitées	5 893	6 077	7 048	7 552	8 630	9 781	10 356	20%
Tarif repas HT	10,87	10,87	11,71	11,71	12,54	13,38	13,38	
Tarif repas TVA 19.60%	13,00	13,00	14,00	14,00	15,00	16,00	16,00	

Charges sur petits déjeuners %	1 586	1 841	2 203	2 596	3 021	3 209	3 398	35%
Charges sur repas % (sous traitance)	4 714	4 862	5 639	6 041	6 904	7 825	8 285	80%

Marges sur produits dérivés	4 125	4 634	5 500	6 331	7 336	7 917	8 382
-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

RESULTAT EXPLOIT AVANT DOTATIONS	-19 752	-19 130	-16 906	-12 162	-10 070	-8 007	-2 989
----------------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	--------	--------

RESULTATS EXPLOIT CUMULES	-19 752	-38 882	-55 789	-67 950	-78 021	-86 027	-89 016
---------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

DOTATION	39 059	39 059	39 059	39 059	39 059	39 059	39 059
----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

RESULTAT NET	-58 811	-58 189	-55 965	-51 221	-49 129	-47 066	-42 048
--------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

RESULTATS NETS CUMULES	-58 811	-117 000	-172 966	-224 186	-273 316	-320 381	-362 429
------------------------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

BESOIN DE TRESORERIE	58 811	58 189	55 965	51 221	49 129	47 066	42 048
----------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Création Budget Annexe

Exposé des motifs

Dans le cadre de la proposition d'aménagement de la Maison Sarrazin en gîtes d'hébergement qui aura un but commercial, il est proposé au Conseil Communautaire d'opter pour la création d'un budget annexe au budget général qui sera assujetti au régime de la TVA.

Le vote du budget annexe sera proposé au prochain Conseil Communautaire.

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur :

- La création d'un budget annexe au budget général pour réaliser l'aménagement du bâtiment en gîtes d'hébergement.
- La demande auprès des services fiscaux de l'assujettissement au régime de la TVA

SERVICE

DECHETS

SYBERT : Adoption du Rapport d'Activités sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2008

Exposé des motifs

Conformément au décret n° 200-404 du 11 mai 2000, publié au Journal Officiel du 14 mai 2000, la Communauté de Communes a obligation de présenter au conseil communautaire un rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport est à la disposition des personnes désirant le consulter (à la CCVA ou lors du Conseil Communautaire). Cependant, faisant une centaine de pages, il ne sera pas envoyé à l'ensemble des conseillers communautaires. Les informations concernant la CCVA ont été reportées dans le rapport d'activités de la Communauté de Communes.

Il est rappelé que ce rapport doit être adopté par toutes les collectivités membres du SYBERT.

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'adoption du rapport d'activités concernant le service public d'élimination des déchets et assimilés du SYBERT de l'exercice 2008.

CCVA : Adoption du Rapport d'Activités sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2008

Exposé des motifs

Conformément au décret n° 200-404 du 11 mai 2000, publié au Journal Officiel du 14 mai 2000, la Communauté de Communes a obligation de présenter au conseil communautaire un rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le document, que vous trouverez ci-joint, a été envoyé à tous les conseillers communautaires titulaires afin qu'ils en prennent connaissance.

Les conseillers communautaires auront à charge de le déposer en mairie après la réunion du Conseil Communautaire afin qu'il soit consultable par la population.

Il est rappelé que ce rapport doit être adopté par tous les conseils municipaux.

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'adoption du rapport d'activités concernant le service public d'élimination des déchets et assimilés de la CCVA de l'exercice 2008.

Nouveau camion – information sur la location

Suite à la décision de louer le camion de collecte des ordures ménagères et de se regrouper avec le SICTOM de Baumes Les Dames, un appel d'offres pour deux véhicules a été lancé. Le cahier des charges fait en commun était très précis : type de matériel, location non révisables, maintenance assurée par un garage du secteur... Douze sociétés ont retiré les dossiers, six ont répondu. Parmi les trois entreprises retenues c'est la société BOM SERVICES, basée dans le Pas de Calais, a été choisi, moyennant un loyer mensuel net TTC de 5370 Euros (3390 Euros HT) non révisable pendant 5 ans. L'offre de reprise du camion actuel est de 17 000 Euros HT. Ce nouvel équipement devrait être en service début 2010.

ZAE budget annexe

Décision modificative
N°1/2009

ZAE – Budget annexe - Décision modificative n°1/2009

Exposé des motifs


Par suite d'une erreur de transcription dans la préparation du Budget primitif il est proposé de modifier par décision modificative les articles suivants :

Recette de fonctionnement

Article	Libellé	Montant
7473	Subvention département	- 12065
7475	Subvention groupement de Collectivités	12065

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à voter cette rectification



Plan de Développement
du Numérique
dans les Ecoles Rurales

Adoption du dispositif – décision modificative budgétaire n°1/2009
Plan de développement du Numérique dans les Ecoles Rurales

Exposé des motifs

Les Maires des Communes < à 2000 habitants et les Enseignants ont été informés que le Gouvernement mettait en place, dans le programme du plan de relance, un dispositif visant à développer les techniques de la maîtrise des outils numérique, informatique et de communication auprès des élèves des écoles rurales.

La Communauté de Communes ayant la compétence du fonctionnement liée à l'enseignement a été saisie du dossier et s'est portée candidate au dispositif auprès de l'Inspection Académique.

Le recensement des besoins en acquisition de matériel a été lancé auprès des Etablissements scolaires et les travaux de connexion ont été sollicités auprès des Communes ou Syndicats concernés.

Une école numérique doit comprendre à la fois une classe mobile, un tableau blanc interactif, un accès à internet haut débit, une mise en réseau des équipements de l'école, une sécurisation des accès internet, mais aussi des ressources pédagogiques.

Une fois toutes les conditions réunies, le marché pourra être lancé.

L'ensemble du pack destiné à équiper les écoles sur notre secteur est proposé à 90 000€ HT soit : 107 640 € TTC

L'éducation nationale subventionne 80% du coût HT de cet équipement complet, jusqu'à concurrence d'un montant de 9 000 €, auxquels s'ajoute 1 000 € pour l'achat de ressources pédagogiques.

La circulaire arrivée récemment n'a pas permis d'inscrire les crédits budgétaires au budget 2009, il est donc proposé de les inscrire par DM n°1.

Section de fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Art.	Libellés	Montant	Art.	Libellés	Montant
023	Virement à la section d'investissement	35 640			

Section d'investissement

Dépenses			Recettes		
Art.	Libellés	Montant	Art.	Libellés	Montant
			021	Virement de la section de fonctionnement.	35 640
2183	Matériel de bureau et informatique	107 640	1311	Subvention d'équipement ETAT	72 000

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur :

- le programme de dispositif d'équiper en matériel les Etablissements Scolaires,
- l'autorisation à donner au Président pour lancer la consultation auprès des prestataires,
- l'autorisation à donner au Président pour signer le marché après ouverture des plis selon la réglementation en vigueur,

La décision modificative (DM n°1) telle qu'elle est présentée, sachant que les crédits du compte 023 de la section de fonctionnement pour alimenter les crédits du compte 021 de la section d'investissement seront prélevés sur le suréquilibre de la section de fonctionnement.

Rappel : Excédent de fonctionnement 2008 : 239 566,81

- Virement à section d'investissement 2009 :- 35 640,00

Reste : 203 926,81

L'autorisation à donner au Président pour signer tous les documents administratifs du dossier.



PERSONNEL

Régime indemnitaire – Mise à jour des modalités

Exposé des motifs

Suite au recrutement d'un Rédacteur, la délibération n°54/06 du 6 Octobre 2006 relative à l'application du régime indemnitaire pour l'ensemble du personnel de la Collectivité ne prévoit pas l'application du texte pour ce type de personnel.

Le poste de rédacteur peut bénéficier :

- D'une indemnité d'administration et de technicité conformément au décret 2002-61 du 14.1.2002 et à l'arrêté du 14.1.2002 fixant les montants de référence.

- D'une indemnité d'exercice de mission des Préfectures conformément au décret n°97-1223 du 26.12.1997 et à l'arrêté du 26.12.1997 fixant les montants de référence et le décret n°91-875 du 6.9.1991 (régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux)

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables au personnel de la Communauté de Communes dans les limites prévues par les textes.

Décision à prendre

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur :

- l'avenant à la délibération n°54/06 du 6 Octobre 2006 définissant les modalités d'attribution du régime indemnitaire pour le poste de rédacteur,
- La date du 2 Juin 2009 comme date de prise d'effet d'attribution,
- la périodicité du versement annuel ou mensuel (selon la volonté de l'agent concerné),
- l'indexation des indemnités se fera en fonction de la valeur du point de la fonction publique territoriale,
- l'autorisation à donner au Président pour déterminer individuellement, par arrêté, l'application des coefficients de modulation applicable à ce régime indemnitaire,

INFORMATIONS
INTERNET
« RESEAU DES
COMMUNES »



**QUESTIONS
DIVERSES**

Inauguration du site d'Ougney Douvot

L'aménagement de l'aire de pique-nique du Gros chêne et du circuit des dolines est à présent terminé.

Son inauguration aura lieu sur le site le 05 juin 2009 à 18h00.